



National Association  
of Federal Retirees

Association nationale  
des retraités fédéraux

6 octobre 2022

Honorable Everett Hindley  
Ministre de la Santé mentale et de dépendances, des Aînés et de la Santé en milieux ruraux et éloignés  
Bureau 208  
Édifice de l'Assemblée législative  
2405 Legislative Drive  
Regina (Saskatchewan) S4S 0B3

Monsieur le Ministre,

L'Association nationale des retraités fédéraux appuie les efforts du Saskatchewan Seniors Mechanism (SSM) pour aider des personnes à continuer de vieillir dans leurs collectivités, dans le logement de leur choix, grâce à l'initiative Home Supports. Retraités fédéraux, comptant plus de 165 000 membres dans toutes les régions du Canada, représente les fonctionnaires retraité·e·s, les ancien·ne·s de la GRC, les vétéran·ne·s des Forces armées canadiennes, les juges de nomination fédérale, ainsi que leurs partenaires et survivant·e·s. Grâce à nos sections en Saskatchewan, Retraités fédéraux figure parmi les organisations membres du SSM.

Les aîné·e·s constituent le segment de population qui croît le plus rapidement, mais les lacunes en matière de politiques sociales et de soins de santé créent des obstacles à leur autonomie et au rôle essentiel qu'ils jouent au sein de collectivités et d'économies saines et dynamiques.

Avec des services de soins médicaux très limités offerts dans le cadre de soins à domicile, un programme de soutien à domicile est essentiel pour assurer le bien-être des personnes âgées de la Saskatchewan qui vieillissent. Un tel programme doit comprendre :

- Un soutien pratique, comme de l'aide avec les tâches suivantes :
  - Entretien ménager
  - Entretien de la cour
  - Rénovations résidentielles mineures
- Des services pour répondre à des besoins en soins personnels ou médicaux particuliers :
  - Des travailleurs en soins à domicile de confiance réguliers
  - Des services à domicile élargis pour répondre à divers besoins, p. ex. physiothérapie, information sur la gestion des maladies

L'élaboration et la mise en œuvre d'un tel programme nécessitent la collaboration des gouvernements locaux et provincial ainsi que des personnes âgées elles-mêmes et devraient comprendre :

- Un cadre et des directives provinciales
- Des services similaires offerts à tous
- Des fournisseurs de services réguliers et de confiance
- Une échelle variable pour les coûts des services

Peu importe à quelle étape de leur vie elles en sont, les personnes âgées ont le droit de prendre leurs propres décisions, y compris choisir l'endroit où elles vivront et la façon dont elles vivront, du mieux qu'elles le peuvent.

Avec mes salutations distinguées,



KRR Goodall  
Président, Association nationale des retraités fédéraux